



Objets de design en brique de construction : les Lunablocks® (société Lunaticconstruction)



Un réseau efficace AU SERVICE DE L'INNOVATION

éditorial

Au-delà de ses atouts naturels incontestables qui permettent à Pau d'offrir une qualité de vie unique – la douceur de son climat, son patrimoine, son histoire, sa culture, sa proximité de la montagne et de la mer – l'attractivité de la ville et de son agglomération s'explique aussi par la présence de pôles de compétences de niveau international, notamment dans l'aéronautique, l'agroalimentaire, la chimie fine, l'énergie, les géosciences appliquées au monde pétrolier.



Avec ses 40 000 emplois industriels, avec son université pluridisciplinaire et ses écoles d'ingénieurs, avec le centre de recherche de Total, Pau constitue aux côtés de Toulouse et Bordeaux, le troisième pôle économique et de recherche du grand sud-ouest.

La récente étude d'impact de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn sur la filière des géosciences et du génie pétrolier en est une parfaite illustration. Pau est la capitale française, voire européenne, des géosciences avec ses 51 établissements, ses laboratoires de recherche, ses centres de formation et plus de 4 000 emplois directs.

De même, l'agglomération paloise s'est dotée il y a maintenant quatre ans d'un réseau très haut débit de 10 à 100 Mbs/s desservant autant les entreprises que les particuliers. Pau Broadband Country est une des premières plateformes d'expérimentation des usages de l'Internet de demain.

Ce dynamisme économique est également le fruit de la volonté de tous les acteurs économiques, industriels ou institutionnels du territoire d'œuvrer dans le même sens. Ainsi, en matière de soutien à l'innovation, un partenariat étroit unit la direction du développement de la Communauté d'agglomération, la technopole Hélioparc, le Conseil général et régional, la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn, l'Université de Pau et des pays de l'Adour et l'ensemble des structures de soutien tels qu'Oséo, Total Développement régional, l'agence régionale d'innovation ou le réseau entreprendre Adour.

Cette action concertée, basée sur des dispositifs de soutien efficaces (voir par ailleurs), est un réel moteur de développement économique pour notre territoire. Nous le constatons régulièrement par l'implantation, la création ou le développement de sociétés innovantes implantées à, et autour de Pau.

Engagé dans la grande compétition économique mondiale, notre territoire doit continuer à valoriser ses atouts et renforcer ses partenariats afin d'accroître son développement et la performance de ses entreprises.

Martine Lignières-Cassou

Députée Maire de Pau

Présidente de la Communauté d'agglomération Pau Pyrénées

sommaire

- > Le financement de l'innovation
- > Oséo
- > Planète Bois
- > Cartescom
- > En Bref

LE FINANCEMENT DE L'INNOVATION

Spécialisée dans l'accompagnement et le soutien de projets innovants, de l'idée à la création d'activité, Hélioparc agit en partenariat avec l'ensemble des structures de soutien et de financement du territoire.

Une fois le besoin détecté et l'éligibilité vérifiée, Hélioparc met en relation le porteur de projet ou le créateur d'entreprise avec le financeur. Les dispositifs d'aide sont très nombreux et adaptés en fonction des projets. Revue de détail.

Financement d'un projet

Les ressources financières sont le carburant de la mise en œuvre d'un projet. Le financement est donc l'une des composantes essentielles de la stratégie d'une entreprise. Le dirigeant d'entreprise doit mener plusieurs réflexions de front : celle du positionnement et de la différenciation de son produit, son développement en fonction du degré d'innovation, la mise à niveau des compétences internes et enfin la recherche des financements pour atteindre les objectifs prévus.

Ce sont les dirigeants qui auront la plus grande capacité à mobiliser du crédit qui feront la différence.

Pour faciliter le parcours d'accès aux crédits, les organismes publics ont mis en place un système de soutien dont les lignes directrices sont présentées en page 2 et 3.

Amorçage, financement haut de bilan et prêts sous forme d'avances remboursables en sont les principaux leviers.

Une règle du jeu est incontournable : les prêts institutionnels ne peuvent dépasser les fonds propres de l'entreprise d'où le besoin de se concentrer en priorité sur les outils permettant de constituer et de renforcer les fonds propres pour dérouler ensuite les aides de type avances remboursable et prêts à moyen terme.

Hélioparc et les autres structures d'accompagnement ont un rôle important à jouer. Il est d'abord d'évaluer le projet en faisant appel à des experts afin de mettre en évidence les facteurs de succès.

Son rôle est ensuite de soutenir le projet, c'est-à-dire de définir les étapes à mettre en place pour sa réussite, mieux connaître l'équipe projet et participer à l'élaboration du plan d'affaires en se situant comme une aide à la réflexion et à la formalisation.

Son rôle est aussi de encourager. Enfin, de préparer l'équipe projet à affronter l'instruction des organismes financeurs. Pour réussir, l'idée de base est de faire partager le succès à ceux qui osent y participer.

Le rôle d'Hélioparc ne se limite donc pas à décrypter les systèmes d'aides, mais à orienter les dirigeants vers les ressources les plus pertinentes, les plus actives et les mettre en relation avec elles.

Contact : c.gandon@helioparc.fr

→ AU STADE DE L'IDÉE

VOUS AVEZ BESOIN

- Validation commerciale
- Validation technique
- Logistique

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

- Chèque conseil
- Concours national
- Aide au conseil
- Aide à la faisabilité
- Incubateur

ORGANISMES

- Conseil Régional
- OSEO
- Conseil Général
- Incubateur Régional Aquitain
- Hélioparc

→ AU STADE DU PROJET

VOUS AVEZ BESOIN

- Développement technique/proto
- Fonds propres
- Augmentation des fonds propres
- Dépôt de brevet

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

- Aide à l'innovation
- Prêt d'honneur
- Participations financières
- PTR

ORGANISMES

- OSEO
- Adour Entreprendre / Aquitaine Amorçage
- ACI / Sebador / Socri
- INNOVALIS

→ AU STADE DE L'ACTIVITÉ

VOUS AVEZ BESOIN

- Financement d'immobilisations
- Financement d'investissements productifs
- Recrutement de cadres en R&D et techniciens supérieurs
- Financement d'immobilisations et embauche de personnel
- Développement commercial
- Logistique

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

- Prêt moyen terme
- Prêt
- Aide au financement de projets innovants
- Aide à la création d'entreprise de production
- Aide au développement commercial
- Pépinières

ORGANISMES

- Banques
- Total Développement Régional / Conseil Régional / OSEO Financement / Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
- OSEO Innovation
- Conseil Régional / Conseil Général / Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
- OSEO / Conseil Régional / Conseil Général / Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
- Hélioparc

3 QUESTIONS

à Caroline GEORGES,

déléguée Oséo pour l'Aquitaine sud



QUELLE EST LA MISSION D'OSEO ?

OSEO est un EPIC dont la mission est de faciliter l'accès des PME, ou des porteurs de projet, au financement. À cet effet, OSEO est organisé autour de trois lignes de métiers : la garantie apportée aux banques, le financement d'entreprises et le soutien à l'innovation.

PARLEZ-NOUS DE LA GARANTIE ET DU FINANCEMENT

La garantie consiste, comme son nom l'indique, à garantir les banques lorsqu'elles prêtent à des PME, au sens européen du terme. Le principe est un partage du risque, avec une quote-part OSEO d'autant plus forte que la finalité est « risquée ». Ainsi, les financements de création peuvent être couverts jusqu'à 70 % ; les entreprises innovantes de plus de trois ans bénéficient pour leur part d'un taux majoré de 60 % contre 40 % pour les autres. Ce sont les banquiers qui nous sollicitent.

D'autre part, OSEO intervient en financement, lors de création de sociétés, via le Prêt à la Création d'Entreprise (PCE). Ce prêt, compris entre 2000 et 7000 euros, avec un différé de 6 mois, accompagne un prêt bancaire, et est essentiellement destiné au financement du fonds de roulement de départ. Des interventions en cofinancement avec les banques pour les programmes d'investissements, sont ensuite possibles pour les sociétés de plus de trois ans.

EN MATIÈRE DE SOUTIEN À L'INNOVATION, OSEO EST EN PREMIÈRE LIGNE

Côté innovation, le panel d'intervention prend plusieurs formes, pour le développement technique de projets innovants. OSEO intervient soit sous forme de subvention, pour financer des projets « très amont », ou en phase de faisabilité, avec des points d'étape techniques à franchir, soit sous forme d'avances remboursables, à taux nul, sans garantie, et remboursable, après différé (2 ans en moyenne) au rythme des ventes du nouveau produit. OSEO soutient la mise au point de produits innovants technologiquement par rapport à un marché, et aide l'entreprise de l'idée jusqu'à la conception du prototype, en passant par les phases de faisabilité et de développement dudit produit. Peuvent être prises en charge dans l'assiette d'intervention les dépenses internes (dont le recrutement ad hoc sur un projet) et externes. Bon à savoir, les entreprises de moins de cinq ans bénéficiaires d'une aide à l'innovation sous forme d'avance, peuvent en outre nous solliciter pour un Prêt Participatif d'Amorçage (PPA), un prêt patient, de 8 ans, dont trois ans de différé, le temps de boucler le programme et engager les ventes, et de pouvoir séduire des investisseurs.

Enfin, OSEO est agréé pour labelliser les entreprises au titre des FCPI, et peut favoriser les partenariats, nationaux (notamment avec les grands comptes) ou transnationaux.

L'association Planète Bois, créée en 2005, met au point, développe et diffuse des équipements à haute valeur énergétique et environnementale pour les Pays en Développement.

Les projets qu'elle mène contribuent à préserver l'environnement, limiter le réchauffement climatique et améliorer les conditions de vie des populations en répondant à leurs besoins fondamentaux en termes d'énergie.

Pour une population majoritairement rurale, la biomasse sèche reste l'énergie primaire de base à 90 % dans les pays les moins avancés économiquement. Les foyers utilisés de type « trois pierres » ont des rendements énergétiques très faibles. Associés à une déforestation, cet usage provoque l'émission de 2 Gigatonnes de CO₂.



Four sucre de palme, appelé Vattanak. Modèle en cours de diffusion au Cambodge. Coût 70 US\$. Economie de bois 40%. Brûleur CLIP, un seul échangeur.

Face à ces enjeux, Planète Bois agit pour transférer une technologie de combustion biomasse-énergie très performante : la technologie CLIP (Combustion Latérale Inversée Performante), technologie mise au point dans les locaux de Tarbes et Pau de son propre laboratoire. Pour les populations qui n'ont pas accès à l'électricité, Planète Bois développe également, à partir de cette source d'énergie, des applications de production d'électricité et de froid en adaptant les derniers développements des technologies de l'énergie : thermoélectricité, intensification des échanges thermiques, motorisation à combustion externe, machines à absorption. Pour cela elle s'appuie sur un réseau de compétences (hommes de l'art, chercheurs, réseau universitaire, ONG, développeurs, spécialistes fonds carbone...). Au niveau palois, une partie des activités se fait en collaboration étroite avec le Département Génie Thermique et Energie de l'IUT de Pau, le plateau Innov'adour et le laboratoire LaTEP.

En s'installant à Hélioparc l'association entend structurer ses activités scientifiques et techniques de conception, construction et tests de prototype grâce aux compétences de l'environnement Sud Aquitain dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.

contact

FRANÇOISE STRUB

Présidente de Planète Bois

Technopole Hélioparc. Bâtiment Einstein 2.

Tél. 05 59 05 52 83 - Mail : francoise.strub@free.fr

en pépinière

CARTESCOM SERVICES

Créée en décembre 2005, la société Cartescom Services avait à l'origine pour vocation de commercialiser un logiciel de gestion des imprimés commerciaux. L'idée était de permettre à un simple utilisateur de concevoir par exemple son modèle de carte de visite, d'intégrer toutes les caractéristiques de sa charte graphique, de gérer automatiquement les contrôles sur les champs de données (mail, fonction) afin de permettre à un utilisateur de visualiser sa carte et d'éditer son bon à tirer ou même d'imprimer directement une planche de cartes de visite.



Le rachat en 2008 d'un fond de commerce spécialisé dans le négoce d'imprimés commerciaux et la fourniture de bureau a réorienté l'activité de l'entreprise vers la commercialisation d'une solution innovante multi-fournisseurs d'e-procurement pour la commande via internet en mode hébergé ou en mode propriétaire de tous types de produits (papeterie, bureautique, imprimés).

L'objectif est de proposer à l'acheteur des moyens généraux une solution indépendante et globale pour le télé-approvisionnement avec pour leitmotiv de réduire les coûts internes et externes de gestion des commandes : rappelons que le coût moyen d'une commande de fournitures de bureau dans une grande entreprise est proche de 100 € pour un panier moyen d'achat de 50 €.

La société s'est donc appuyée sur des partenaires de qualité pour permettre un approvisionnement en 24 heures de plus de 20 000 produits dans les domaines de la fourniture de bureau, du mobilier et du consommable informatique.

La société est installée depuis 2005 à Hélioparc. Enfin, à noter un changement en cours de raison sociale (La fourniture) et une augmentation de capital pour accompagner la croissance de la société.

Michel FOURNIÉ
La Fourniture
Hélioparc
Immeuble Képler
Portable : 06 25 63 91 62
E-mail : michel.fournie@lafourniture.com
Tél. : 05 59 30 98 70
Fax : 05 59 30 97 41

la fourniture



en bref

CONVENTION HÉLIOPARC / UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR



La technopole et l'UPPA entretiennent un partenariat fort et ancien qui se concrétise notamment par la présence de laboratoires de recherche sur le campus d'Hélioparc, dont l'IPREM, et par la mise en œuvre d'actions d'animation et de valorisation sur le bassin économique de l'Adour. Car pour partie, les activités des deux établissements sont conjointes et complémentaires, notamment la promotion des compétences scientifiques ou l'incubation d'entreprises innovantes.

Cette convention a donc pour objet de formaliser et de renforcer les relations entre les deux structures qui s'engagent notamment à mieux s'associer sur les projets de transfert de technologie, à mettre en place de nouvelles actions originales visant à développer la recherche appliquée dans le territoire sud-aquain ou à œuvrer davantage en synergie afin de bien faire comprendre aux acteurs locaux le rôle et la complémentarité des deux établissements.

CONVENTION HÉLIOPARC / CCI



Le 22 décembre prochain, Max Brisson et Patrick de Stampa, respectivement présidents de la technopole Hélioparc et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Pau Béarn signeront le renouvellement de la convention formalisant la mise à disposition d'un conseiller d'entreprise de la CCI au sein d'Hélioparc avec mission d'accompagner les porteurs de projets en incubation et les créateurs d'entreprise en pépinière. Cette signature confirme la forte implication de la CCI dans le soutien aux projets innovants du territoire.

RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION PAR L'AFNOR



Certifiée NF Services en octobre 2006 pour ses activités de pépinière d'entreprises, Hélioparc a été audité le mois dernier pour le renouvellement de sa certification. Une journée d'échanges et de contrôle avec les services de l'Afnor a permis de souligner la qualité des prestations proposées par la technopole. L'audit a notamment mis l'accent sur les points forts d'Hélioparc : une équipe impliquée et professionnelle, une évaluation de la satisfaction bien construite, un respect scrupuleux des procédures, des moyens importants mis à la disposition des créateurs, une pépinière valorisée par son positionnement au cœur du campus technopolitain.

La certification a été renouvelée pour trois ans.

SALON DES ENTREPRENEURS 2009

Les 4 et 5 février 2009, la technopole Hélioparc participera au salon des entrepreneurs, porte Maillot à Paris, avec les cinq autres technopoles d'Aquitaine, le Conseil régional d'Aquitaine, la CRCI, le Réseau Aquitain des Pépinières d'Entreprises et la société régionale de capital risque ACI, réunis dans un même stand. Le salon est la plus importante manifestation nationale dédiée à la création, la reprise et la transmission d'entreprises.

LE DÉFI DES CRÉATEURS À HÉLIOPARC LE 2 DÉCEMBRE DERNIER

Organisée par Hélioparc, cette manifestation avait pour but d'encourager les échanges entre créateurs d'entreprise et favoriser les contacts avec les organismes de financement. 14 créateurs d'entreprises installées dans la pépinière du campus technopolitain ont répondu à l'invitation ; chacun a pu présenter en 3 minutes son activité devant l'ensemble des financeurs de l'innovation. De nombreux liens ont été établis ou renforcés, et comme il se doit, la manifestation s'est poursuivie autour d'un déjeuner placé sous le signe de la convivialité. Sud-ouest oblige...

Avec le concours de

